

PROGRAMME DES JOURNEES

MERCREDI 24 MAI 2017

07H30-08h00 : Accueil et installation des participants

MODULE 1 : « LE NOUVEAU REGIME JURIDIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET COMPTABLE DES OPERATIONS MINIERES »

08H00-08H30 : Thème 1 : « Les grandes orientations juridiques de la politique minière du Burkina Faso »

: **Animateur** : Dr Brahima GUIRE, DG du cabinet CFA-AFRIQUE

- Discours introductif-Genèse sur le code minier de 2015 et ses textes d'application ;
- La stabilisation du régime fiscal et douanier ;
- Le régime des titres miniers.
- Le régime juridique des sous-traitants miniers

08H30-09H00 : **Débats avec l'animateur**

09H00-10H00 : **Pause-café**

10H00-11H30 : Thème 2 : « Le Régime environnemental des sociétés minières au Burkina Faso »

Animateur : M. Tidiani ZOUGOURI, BUNEE, Ingénieur Chimie Industrielle, Génie de l'environnement

Points essentiels :

- La conduite de l'étude d'impact environnemental ;
- Les fonds de préservation de l'environnement ;
- Les produits chimiques prohibés ;
- La réhabilitation de l'environnement ;
- La fermeture de la mine et l'environnement.

11H30-12H30 : **Débats avec l'animateur**

12H30-13H30 : **Pause - Déjeuner**

13H30-15H00 : Thème 3 : « Les implications comptables de la réforme minière au Burkina Faso »

Animateur : M. Hamadé OUEDRAOGO, Expert-comptable diplômé, Associé-Directeur de CACS SARL

Points essentiels :

- Spécificités comptables des activités minières ;
- Traitement comptables des charges immobilisées ;
- Traitement comptable du transfert des charges ;
- Traitement comptable des impôts et taxes ;
- Règles de provisionnement et d'amortissement

15H00-16H30 : **Débats avec l'animateur**

Fin de la première journée

JEUDI 25 MAI 2017

07H30-08h00 : Accueil et installation des participants

MODULE 3 : « LE NOUVEAU REGIME FISCAL ET DOUANIER DES OPERATIONS MINIERES AU BURKINA FASO »

08H00-09H00: Thème 1 : « Régime fiscal en phases de recherches »

Panélistes : Dr. Brahim GUIRE, Directeur Général du cabinet CFA-Afrique
: Mme Martine KOUDA, Directrice de la Législation et du Contentieux de la DGI

Points essentiels :

- Redevances et taxes superficielles
- Impôts et taxes applicables
- Avantages fiscaux et procédure de mise en œuvre
- Situation particulière des sous-traitants

09H00-09H30 : Débats avec les panélistes

09H30-10H00 : Pause-café

10H00-12H30: Thème 2 : « Régime fiscal en phase de travaux préparatoires et en phase d'exploitation »

Panélistes : Dr. Brahim GUIRE, Directeur Général du cabinet CFA-Afrique
: Mme Martine KOUDA, Directrice de la Législation et du Contentieux de la DGI

Points essentiels :

- Le régime fiscal en phase de travaux préparatoires
- Redevances et taxes superficielles
- Avantages fiscaux et procédure de mise en œuvre
- Implications fiscales du transfert des charges
- Traitement fiscal des amortissements et provisions
- Traitement fiscal des déficits cumulés
- Traitement du crédit TVA
- Nouvelle implications fiscales du transfert des charges
- La TVA des sociétés minières,
- Avantages fiscaux et procédures de mise en œuvre
- Régime des sous-traitants miniers

12H30-13H15 : Débats avec les panélistes

13H15-14H15 : Pause - Déjeuner

14H15-15H45 : Thème 3 : « Régime douanier des opérations minières »

Animateur : M. Radéoussogo SANKARA, Inspecteur divisionnaire des douanes, Direction de la législation et de la réglementation à la DGD

Points essentiels :

- ✓ Le régime douanier des sociétés minières
 - Régime douanier en phase de recherche
 - Régime douanier en phase de travaux préparatoire
 - Régime douanier en phase d'exploitation
- ✓ Le régime douanier des sous-traitants miniers
- ✓ Avantages douaniers et procédure de mise en œuvre
- ✓ Le régime douanier suspensif ou dérogatoire et obligations du contribuable

15H45-16H15 : Débats avec l'animateur

16H15-17H00 : Débats conclusifs avec tous les animateurs

17H00 : Cocktail final

Informations Pratiques :

- **Date des journées** : Mercredi 24 et Jeudi 25 mai 2017
- **Lieu** : Hôtel BRAVIA
- **Heure** : 7H30